



SEPANSO

France Nature Environnement Aquitaine

Reconnue d'Utilité Publique - Affiliée à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Une force pour la nature

Le 22 mars, les parlementaires européens ont voté en leur âme et conscience : la commission de l'environnement a très largement adopté une résolution pour que l'autorisation du glyphosate (herbicide) ne soit pas renouvelée.

La SEPANSO Landes qui faisait observer à l'occasion de la semaine pour les Alternatives aux Pesticides (opération nationale et internationale qui se déroule du 20 au 30 mars) qu'il semblait paradoxal de demander aux jardiniers de ne pas utiliser de biocides alors que beaucoup d'agriculteurs épandent à la même époque des tonnes d'herbicides qui font jaunir et rougir les champs.

La SEPANSO s'est franchement réjouie en lisant le communiqué du Parlement européen (2 pages) : http://www.europarl.europa.eu/pdfs/news/expert/infopress/20160321IPR20296/20160321IPR20296_fr.pdf

La SEPANSO ne résiste pas au plaisir de citer ce communiqué : « *Tant que les craintes subsisteront sur le caractère cancérigène et de perturbateur endocrinien du glyphosate, un herbicide utilisé dans des centaines d'outils agricoles, urbains, de sylviculture et de jardinage, la Commission ne devrait pas renouveler son autorisation. Elle devrait plutôt demander une étude indépendante et publier les preuves scientifiques utilisées par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) pour évaluer le glyphosate, a affirmé la commission de l'environnement. La Commission européenne ne devrait pas renouveler l'approbation du glyphosate sur le marché de l'UE pour 15 années supplémentaires et sans restriction tel que proposé, ont affirmé les députés de la commission de l'environnement du Parlement européen dans une résolution adoptée par 38 voix pour, 6 contre et 18 abstentions ...* »

La SEPANSO félicite tous les parlementaires qui exigent que la Commission et l'EFSA rendent publiques - comme les associations de consommateurs et les associations de protection de l'environnemental le demandaient - toutes les études sur lesquelles la proposition rejetée hier était basée.

La SEPANSO espère que le vote en réunion plénière du Parlement (11 au 14 avril à Strasbourg) confirmera la résolution de la Commission environnement.

La SEPANSO espère enfin que les experts nationaux qui siègent au comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (section produits phytopharmaceutiques) auront le courage de rejeter la proposition de la Commission européenne à majorité qualifiée. En effet si une telle majorité n'était pas atteinte, la décision reviendrait à la Commission européenne ! Vous m'avez compris ! C'est pas encore gagné !

Georges CINGAL, Président Fédération SEPANSO Landes

Vice-président Fédération SEPANSO Aquitaine

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANLOG

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, C.R.E.A.Q, L.P.O Aquitaine

Siège Administratif : 1, rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. 05 56 91 33 65 – Fax 05 56 91 85 75 – <http://www.sepanso.org/> Mél : sepanso.fed@orange.fr